



SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 16 MARS 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS TENUE LE MARDI 16 MARS 2021, À 8 h 30, EN LA SALLE JEAN-BAPTISTE-SASSEVILLE DE LA MAIRIE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS.

Sont présents :

Monsieur le maire Simon Deschênes	
Monsieur Charles Soucy	conseiller district n° 1
Madame Ariane Lévesque	conseillère district n° 2
Monsieur Marc Portelance	conseiller district n° 3
Monsieur Simon Pelletier	conseiller district n° 4
Monsieur Benoît Thibault	conseiller district n° 5
Monsieur Jacques Létourneau	conseiller district n° 6

Est absent :

Sont aussi présents :

Madame Josée Latour	trésorière
Monsieur Martin Richard	directeur général
Me Sylvie Lepage	greffière

Membres de ce conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschênes.

21-03-068

1.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE

21-03-069

2.- Autorisation d'un appel d'offres public - travaux de réhabilitation de la piste 14-32 et mise aux normes de l'aéroport – travaux civils et travaux électriques

CONSIDÉRANT la résolution 20-09-188 proposant le rejet de la soumission ouverte le 29 juin 2020 et autorisant la firme Stantec à modifier les modalités du devis afin de retourner en appel d'offres dans ce dossier.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retourner en appel d'offres avec le nouveau devis préparé par la firme Stantec.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES SOUCY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser un appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la piste 14-32 et la mise aux normes de l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts relativement aux travaux civils et aux travaux électriques.

ADOPTÉE

21-03-070

3.- Autorisation d'un appel d'offres public – travaux de réhabilitation de la piste 14-32 et mise aux normes de l'aéroport – travaux d'enrobé bitumineux

CONSIDÉRANT la résolution 20-09-188 proposant le rejet de la soumission ouverte le 29 juin 2020 et autorisant la firme Stantec à modifier les modalités du devis afin de retourner en appel d'offres dans ce dossier.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retourner en appel d'offres avec le nouveau devis préparé par la firme Stantec.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JACQUES LÉTOURNEAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser un appel d'offres public pour les travaux de réhabilitation de la piste 14-32 et la mise aux normes de l'aéroport de Sainte-Anne-des-Monts relativement aux travaux d'enrobé bitumineux.

ADOPTÉE

21-03-071

4.- Autorisation d'un appel d'offres public pour la modification de l'intersection entre la 1^{re} Avenue Ouest et la 11^e Rue Ouest

CONSIDÉRANT l'octroi d'une subvention pour la modification de l'intersection entre la 1^{re} Avenue Ouest et la 11^e rue Ouest.

CONSIDÉRANT que ces travaux découlent d'un plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal.

CONSIDÉRANT la résolution 17-10-282 concernant une demande d'aide financière et qui a été adoptée en 2017 pour le dépôt du projet.

CONSIDÉRANT que le projet est évalué à 180 785 \$ et que la part financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts pour ce projet s'élève à 10 %, soit un montant de 18 078 \$.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BENOÎT THIBAUT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts autorise un appel d'offres public pour le projet en vue d'une construction dès le début juin 2021;

Que le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts autorise le directeur des travaux publics, M. Jean-François Landry à signer toute la documentation requise en lien avec le projet.

ADOPTÉE

21-03-072

5.- Autorisation de signature d'un contrat de licence entre la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et Bibliopresto

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts souhaite offrir le service de prêt de livres numériques à la bibliothèque Blanche-Lamontagne;

CONSIDÉRANT que BIBLIOPRESTO par le biais de la plateforme PRETNUMERIQUE.CA permet aux bibliothèques publiques d'acquérir des livres numériques et de les rendre disponibles à leurs usagers;

CONSIDÉRANT que la cotisation annuelle à ce service est de 84,88 \$;

CONSIDÉRANT que la cotisation par habitant est de 0,04 \$, totalisant une somme de 252,36 \$ (0,04 \$ x 6309 habitants) pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT que le coût de chaque prêt de livre numérique est de 0,10 \$ à 0,12 \$ facturable à la Ville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Sainte-Anne-des-Monts doit désigner un mandataire pour la mise en place du service de prêt de livres numériques par PRETNUMERIQUE.CA et la signature du contrat inhérent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER CHARLES SOUCY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la directrice de la culture, Monique Campion, à signer le contrat de licence à intervenir entre la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et Bibliopresto et à agir pour et au nom de la ville dans le cadre de la mise en place de la plateforme.

ADOPTÉE

21-03-073

6.- Autorisation de renouvellement du service d'entretien du système de réfrigération de l'aréna pour une période de 5 ans

CONSIDÉRANT que le service d'entretien du système de réfrigération de l'aréna vient à échéance le 31 mai 2021.

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise CIMCO au montant de 24 357,00 \$ plus les taxes.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BENOÎT THIBAUT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de mandater Guy Fraser à signer la proposition de l'entreprise CIMCO au montant de 24 357,00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE

Période de questions

Il n'y a pas de question.

21-03-074

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER SIMON PELLETIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit et est levée à 9 h 07.

ADOPTÉE

SIMON DESCHÊNES
MAIRE

ME SYLVIE LEPAGE, OMA
GREFFIÈRE

/cm
